

Le lexique complet de Décodoc

Biais de confirmation

“Les gens s’arrangent le plus souvent pour sélectionner les informations qui vont dans le sens de ce qu’ils croient (ou veulent croire) et interprètent les informations dont ils disposent pour les faire parler en faveur de leurs hypothèses favorites. Cette supposée tendance à la confirmation de nos croyances occupe une place centrale dans le répertoire de ce qu’il est désormais convenu d’appeler des « biais cognitifs ».”

Vorms, M. (2021). *Bayes et les biais. Le « biais de confirmation » en question. Revue de métaphysique et de morale*, 112, 567-590. <https://doi.org/10.3917/rmm.214.0567>

Bibliographie

Une bibliographie est une liste de références de documents, établie pour signaler un ensemble de sources (cf).

Bulle informationnelle

Aussi nommée bulle de filtres ou bulle de filtrage, en anglais filter bubble, désigne "l'ensemble des informations personnalisées qui sont présentées à un internaute par les moteurs de recherche et les réseaux sociaux à partir de données collectées à son sujet, ne l'exposant ainsi qu'aux informations pour lesquelles il a déjà démontré de l'intérêt."

"Bulle de filtres", Le grand dictionnaire terminologique, consulté le 24/05/22. URL : https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26543634

Conspirationnisme

Consiste à défendre la théorie d'une conspiration organisée pour manipuler l'opinion.

« Conspirationniste », *Le Petit Robert*, consulté le 24 mai 2022, URL : <https://petitrobert-lerobert-com.bibelec.univ-lyon2.fr/robert.asp>.

Contrefaçon

Il s'agit d'un délit puni par la loi et qui concerne une utilisation d'"œuvre de l'esprit" (écrite, musicale, dessinée, vidéos ou sur tout autre support) qui ne respecterait pas le droit d'auteur (cf).

Debunking

Traduit en français par le terme démystificateur, désigne une personne ou une organisation qui tente d'exposer ou de discréditer des revendications censées fausses, exagérées ou prétentieuses.

Diffamation

D'après la loi du 29 juillet 1881 la diffamation est un délit ou une contravention qui correspond à « toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé », que le fait en question soit vrai ou faux.

On associe la diffamation à la calomnie, c'est-à-dire à une accusation mensongère qui porte atteinte à l'honneur ou à la réputation d'une personne.

Droit d'auteur

En France, le droit d'auteur a deux composantes:

- le droit moral : c'est le principe perpétuel (aucune limite de temps) selon lequel l'intégrité d'une œuvre et son attribution doivent être respectés.

Exemple : Homère doit toujours être cité si on utilise un extrait de l'Odyssée. Et on ne peut pas modifier le texte de son œuvre.

- le droit patrimonial : ce sont les règles juridiques qui permettent à un auteur (ou ses ayants droits) d'exploiter son œuvre sous toutes ses formes : reproduction, représentation publiques, etc.

Esprit critique

Le Petit Robert définit l'esprit critique comme le fait de n'accepter

"aucune assertion sans s'interroger d'abord sur sa valeur (cf. Doute méthodique, libre examen)."

Le Grand Dictionnaire Terminologique va un peu plus loin et désigne l'esprit critique comme une "aptitude de l'esprit humain à analyser et à remettre en question des principes tenus pour acquis, des idées reçues".

Avoir l'esprit critique ou aiguïser son esprit critique revient donc à questionner, douter, mettre en perspective et prendre du recul sur une information, avant de prendre une décision ou de se faire un avis sur cette information. C'est grâce à l'esprit critique que se forge une opinion personnelle tant soit peu éclairée.

Évaluation par les pairs

"Dans les disciplines scientifiques, l'évaluation par les pairs (ou peer review selon l'expression anglophone) désigne l'activité collective des chercheurs qui jugent de façon critique les travaux d'autres chercheurs (leurs « pairs »)" (*Wikipédia, consulté le 07/07/2022*)

Exception pédagogique

Il s'agit de la possibilité, strictement encadrée, pour des enseignants, d'utiliser en classe à des fins pédagogiques (et non récréatives) des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Fact-checking

Technique journalistique consistant à vérifier et à valider l'exactitude des informations ; la véracité des faits rapportés dans les médias ou des affirmations émises dans les discours publics, le plus souvent par des personnalités politiques ou par des experts.

Faits alternatifs

Ou faits parallèles, en anglais alternative facts, est une expression créée lors de l'investiture de D. Trump par une de ses conseillères afin de justifier les propos du porte-parole de la Maison Blanche qui affirmait que la foule présente était aussi importante que lors de l'investiture de B. Obama (propos contredit par les photos de l'événement).

Fait alternatif = remise en cause de la version des médias. Par extension, un fait alternatif est un mensonge grossier.

Fake news

Fake news, traduit en français par le terme infox, mot-valise composé à partir des termes information et intoxication, désigne "une information mensongère ou délibérément biaisée,

contribuant à la désinformation"*. En effet, la notion de fake en anglais induit l'idée de tromper et pas seulement de faux.

Le Larousse décrit une fake news comme "faux article de presse destiné à abuser la confiance du lecteur ; par extension, courant, information fabriquée, biaisée ou tronquée diffusée par un média ou un réseau social dans le but de tromper l'opinion publique"*.

* « Infox », *Le Petit Robert*, consulté le 23 mai 2022, URL : <https://petitrobert-lerobert-com.bibelec.univ-lyon2.fr/robert.asp>.

* *Larousse Éditions*, « Définitions : faux - Dictionnaire de français Larousse », consulté le 23 mai 2022, URL : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/faux/33057>.

Hoax

Traduit en français par canular informatique désigne un canular viral, un mensonge créé de toutes pièces qui circule souvent par SMS, mail ou sur les réseaux sociaux. Un canular désigne une action ou un propos qui a pour but d'abuser de la crédulité de quelqu'un. Cela rejoint les notions de mystification, de fausse nouvelle et de farce.

On distingue plusieurs types de canulars : les légendes urbaines, les lettres magiques, les chaînes...

Infobésité

Ou surinformation, désigne "un état résultant d'un excès d'informations par rapport aux besoins ou aux capacités d'assimilation des utilisateurs"*.

On parle également d'infodémie, mot valise composé à partir des termes information et épidémie, afin d'accentuer l'idée de propagation rapide et à grande échelle d'informations exactes ou fausses et de l'effet néfaste de ce phénomène. Pour en savoir plus sur ce terme, consultez la fiche Wikipédia.

*« Surinformation », *Le Grand dictionnaire terminologique*, consulté le 24 mai 2022, URL : https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=506105.

Information

Désigne un "fait ou jugement qu'on porte à la connaissance d'une personne, d'un public à l'aide de mots, de sons ou d'images."

*« Information », *Le Petit Robert*, consulté le 24 mai 2022, URL : <https://petitrobert-lerobert-com.bibelec.univ-lyon2.fr/robert.asp>.

Licence libre

Autorisation par laquelle l'auteur cède tous les droits ou une partie des droits que lui donne le droit d'auteur. Par exemple, les licence "creative commons" ou la licence ouverte Etalab permettent à l'auteur de donner aux utilisateurs certaines libertés dans la diffusion ou la réutilisation d'une œuvre.

Objectivité

Qualité qui désigne l'absence de subjectivité, c'est-à-dire l'absence d'avis, d'opinions, de préjugés ou de jugements personnels. On parle aussi de neutralité ou d'impartialité.

Plagiat

Expression courante pour dire qu'on réutilise la création de quelqu'un d'autre sans indiquer l'auteur. Juridiquement, on parlera plutôt de "contrefaçon".

Référence bibliographique

"Une référence bibliographique est un ensemble de données permettant d'identifier un document publié, ou une partie de ce document, et d'y faire référence. En général, une référence bibliographique contient au moins le titre du document, son auteur, l'éditeur et la date de publication." (*Wikipédia, consulté le 7 juillet 2022*)

Sources

Ce sont les documents consultés par le rédacteur, et consultables par son lecteur (via les références bibliographiques), qui permettent d'étayer les informations données dans un article, un exposé ou tout autre document.

Viralité

"Caractéristique d'une image, d'une vidéo ou d'une information qui se répand de façon exponentielle sur le Web."

« Viralité », Le Grand dictionnaire terminologique, consulté le 24 mai 2022, URL : https://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=26529020.